



## Embaucher un télé-travailleur Belge

Par **MacSpyre**, le **04/07/2015 à 18:30**

Bonjour

Gérant d'une entreprise de services informatiques basée en France uniquement, et souhaitant embaucher un résident Belge en télétravail, je vois qu'il est apparemment possible de choisir entre un contrat de travail Français ou Belge.

Ne connaissant pas les spécificités des contrats de travail Belge, il m'est difficile de faire un choix.

Avez vous des expériences à partager, ou des liens de référence listant les différences entre ces contrats ?

Autre question concernant sa fiche de salaire, ma comptable Française ne sait réaliser ce type de document avec les taux et obligations Belges.

Je pense me tourner vers un service comptable en ligne Belge pour leur confier cette mission. Qu'en pensez vous ? Une entreprise à me conseiller ?

J'ai lu également, qu'une annexe au contrat devait être réalisée pour définir certains points liés au télétravail, faute de quoi le droit commun des télé-travailleur s'appliquerait.

Connaissez vous des sites listant des modèles liés à ce mode de travail ?

En vous en remerciant par avance pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **04/07/2015 à 18:57**

Bonjour,

Pour connaître les différentes modalités du contrat de travail belge, il me semble que le mieux est d'interroger un forum du cru...